Direction
des Affaires Générales
et de l'Aide au Pilotage

AVIGNON
UNIVERSITÉ

# PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE

# DU CONSEIL ACADÉMIQUE D'AVIGNON UNIVERSITÉ

# SÉANCE DU 25 AVRIL 2019

**Affaire suivie par**
Ange POLIDORI

**Téléphone**
04 90 16 28 09

**Courriel**
vice-president-cfvu@univ-avignon.fr

**AVIGNON UNIVERSITE**
**Campus Hannah Arendt**
74 rue Louis Pasteur
84 029 Avignon cedex 1

Tél. +33 (0)4 90 16 28 09
sagi@univ-avignon.fr
univ-avignon.fr

# ORDRE DU JOUR

**1.** Informations générales

**2.** Approbation des procès-verbaux de la CFVU

2.1 Séance du 25 octobre 2018
2.2 Séance du 29 novembre 2018
2.3 Séance du 20 décembre 2018

**3.** Formation

3.1 Information sur le tableau de bord des formations
3.2 Approbation des modifications apportées à la maquette d'enseignement de la LP « Assurance, banque, finance : chargé de clientèle » à compter de l'année universitaire 2019-2020

**4.** Vie étudiante : approbation des propositions de la commission du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) du 3 avril 2019

4.1 Aides individuelles
4.2 Aides aux associations

**5.** Questions diverses

| | TABLEAU DES PRESENCES | PRÉSENTS | REPRÉSENTÉS (procuration à) | ABSENTS / EXCUSÉS |
|---|---|---|---|---|
| ***Président*** | M. ELLERKAMP Philippe | X | | |
| ***Vice-président*** | M. POLIDORI Ange | X | | |
| ***Collège A*** | Mme KLINGLER Dominique | X | M. POLIDORI | |
| | M. SCHMITT Philippe | | M. MONNET *(à partir de 11h25)* | |
| | Mme MACE-BARBIER Nathalie | | Mme GLEIZE | |
| | M. BOREL Jean-Yves | | | X |
| | M. BARBOT Thierry | | | X |
| ***Collège B*** | M. EMBLANCH Christophe | X | | |
| | Mme GLEIZE-PERROUTY Bérengère | X | | |
| | Mme LUNARDELLI Nathalie | X | | |
| | Mme MESGOUEZ Gaëlle | | M. MONNET | |
| | M. MONNET Fabien | X | | |
| | M. ROTH Raphaël | | | X |
| ***Collège C*** | M. RAMONE Hervé | | Mme NEEL | |
| | Mme PRIORON-PINELLI Béatrice | X | | |
| | M. MALLEM Amor | | Mme GLEIZE | |
| | Mme NEEL Hélène | X | | |
| ***Collège Etudiants*** | M.BENABOUD Saad | | | X |
| | M. AHO Valentin | | | X |
| | Mme NICOLOSI Michaël | | | X |
| | Mme BRZEZINSKI Maeva | | | X |
| | Mme CUEILLE Laury | | | X |
| | M. DELAHAYE Gaspard | | | X |
| | M. CASSIN Mathieu | | | X |
| | M. HAAG Clément | X *(à partir de 10h00)* | | |
| | M. ALPHONSO Jules | | | X |
| | Mme INIZAN Margaux | | | X |
| | M. MANDON Geoffrey | | | X |
| | M. VILLARET Jean-Jacques | | | X |
| ***Personnalités Extérieures*** | M. LIGNAC Guy | | | X |
| | M. ESTEBAN Emmanuel | | M. POLIDORI | |
| | Mme FLEUROT-MARIE Raphaële | | M. ELLERKAMP | |
| | Mme ROY Corinne | X | | |
| ***Invités*** | Mme DECUYPER Florence (Directrice DAGAP) | X | | |
| | Mme DUPRET Séverine (Pôle maquette SES) | X | | |
| | Mme FREDOUILLE Corinne (Vice-doyenne Etudes STS) | X | | |
| | Mme RACHIDI Hafida (DAGAP) | X | | |
| | M. DARDENNE Julien (DOSI) | X | | |
| | M. MARREL Guillaume (Directeur UFR-ip DEG) | X | | |
| | Mme ABONNEN Audrey (VP VU) | X | | |
| | M. RICHAUD Alain (Directeur UFR-ip STS) | X | | |
| | Mme PEZZO Delphine (Directrice du SES) | X | | |
| | M. GUTIERREZ Nicolas (Pôle maquette SES) | X | | |
| | Mme DOUGADOS Myriam (Maison de la culture et vie de campus) | X | | |
| | M. HUET Stéphane (CERI) | X | | |

*Après vérification du quorum, Philippe Ellerkamp, Président d'Avignon Université ouvre la séance de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU). Il est 9h25.*

## 1. Informations générales

Le Président introduit ce point.

**Entretien avec la Ministre de l'Enseignement Supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESRI)**
Le Président s'est entretenu avec Madame Frédérique Vidal, Ministre de l'ESRI, le 17 avril dernier, en présence de Madame Anne-Sophie Barthez, conseillère « formations » au cabinet du MESRI, au sujet principalement des moyens financiers. Le Président a rappelé la sous-dotation historique de l'établissement, avec en particulier un coût important lié au passage aux responsabilités et compétences élargies, ses conséquences en termes de difficultés de recrutements et d'efforts consentis. Les arguments présentés semblent avoir été entendus. Le Président attend toutefois un positionnement clair du Ministère à l'issue de la phase de discussion étroite qui s'amorce.
Il fait également part des inquiétudes exprimées par la Ministre quant au faible taux de réussite des étudiants de l'Université d'Avignon (5 points en dessous de la moyenne nationale). Le manque de pertinence de cet indicateur national est souligné lors des échanges. En apportant un éclairage sur la diversité des parcours des étudiants via un accompagnement individuel et des études statistiques approfondies, le NCU CAPACITÉ devrait permettre de démontrer notamment que les abandons sont en majeure partie des réorientations et non des échecs.

Le VP CFVU poursuit sur les informations générales ci-après :

**Déploiement des moyens Orientation et Réussite des Etudiants (ORE) 2019-2020**
Tous les moyens demandés dans le cadre de l'accompagnement individualisé aux étudiants en difficulté (dispositif ALLURE, UEO/R de soutien et de remise à niveau) ont été obtenus dans leur intégralité (81 000€ soclés). Ces dispositifs ont vocation à être étendus progressivement à l'ensemble des licences.
De même, l'UE « Accompagnement », disponible pour l'ensemble des étudiants de L1 (ventilation vers les UCE de cette UE décidée par les jurys et directeurs d'études à l'issue du S1), est financée dans son intégralité (41 000€).
Des moyens ont été attribués au regard des augmentations de capacité négociées l'an dernier et cette année avec le ministère à hauteur de 2500 € par étudiant, en comptabilisant 100% des étudiants de L1 sur la L2, sans tenir compte des redoublements et abandons.
En contrepartie, il est demandé *a minima* de maintenir nos capacités d'accueil de l'an dernier sur les licences où une baisse de capacité (LEA, SVT, Informatique) a été demandée par les composantes, d'augmenter la capacité des licences AES et Droit de 40 étudiants (1 groupe supplémentaire). Ces efforts vont se traduire par la création de postes au sein de ces départements.
Le Ministère et le Rectorat semblent avoir pris conscience que l'établissement avait été fortement défavorisé ces dernières années et qu'un rééquilibrage devait impérativement être opéré.

**Entretien avec le Recteur de l'académie d'Aix-Marseille**
Le Président et le Vice-président de la CFVU (VP CFVU) recevront cet après-midi, jeudi 25 avril 2019, le Recteur de la région académique Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Monsieur Bernard Beignier, afin d'échanger sur les classes TREMPLIN et les dispositifs en faveur des étudiants inscrits sous conditions (oui si). Sera également évoqué à cette occasion le déploiement des moyens alloués dans le cadre de la loi relative à l'Orientation et à la Réussite des Etudiants (ORE).

**Plateforme Parcoursup**
Il est constaté une augmentation globale de 35% par rapport à l'an dernier du nombre de candidatures à traiter sur Parcoursup (+ 39% pour les licences et + 28% pour les DUT) avec toutefois une certaine hétérogénéité entre les formations et les départements. Pour les formations qui sont entrées dans le dispositif ALLURE, l'étude des dossiers par les commissions d'examen des vœux représente un énorme travail. Il est toutefois rappelé que le conseil d'administration a plafonné, l'an dernier, l'enveloppe dédiée au traitement de ces dossiers à 29 500 € à hauteur des moyens alloués spécifiquement par le ministère pour ce travail. Il est en effet important qu'il n'y ait pas d'inflation du volume des primes liées au travail des commissions d'examen des vœux.
Il est par ailleurs confirmé que la date butoir pour l'examen des vœux est fixée au 10 mai 2019, conformément au calendrier national.

**Visite de la Cour des comptes**
La visite de la Cour des Comptes du 3 avril dernier portant sur les modalités d'utilisation des fonds alloués dans le cadre de la loi ORE s'est très bien déroulée. Les discussions étaient d'un grand intérêt avec des interlocuteurs assez éclairés. L'ensemble des établissements du secondaire et du supérieur de l'académie qui ont bénéficié de ces dispositifs ont également été interrogés.

**Rencontre professeurs principaux des lycées-université**
Cette rencontre a eu lieu le 1er avril dernier à l'Université d'Avignon. Elle devrait être amenée à se pérenniser. Les lycées sont en effet en demande d'informations pour la compréhension de ce qui se passe à l'université. La réforme du

la difficulté étudiante et l'explication du NCU CAPACITÉ. Le Rectorat regrette toutefois un taux d'absentéisme important (30% des enseignants du Vaucluse et près de 50% des enseignants marseillais) qui semble traduire les tensions et résistances par rapport à la réforme du baccalauréat.
Le Doyen de l'UFR STS note qu'il serait souhaitable de mettre l'accent sur la recherche lors de ces rencontres et suggère la visite de laboratoires.
Le VP CFVU indique que le format de ces rencontres sera effectivement amené à évoluer, rappelant toutefois que celles-ci sont pilotées par le Rectorat dans la cadre du plan de formation des enseignants et nécessite par conséquent une mise en œuvre identique au niveau de l'académie.
Le Directeur de la MOI précise que ces réunions et rencontres peuvent s'organiser à deux niveaux, l'un académique comme cela est le cas pour les professeurs principaux notamment, et l'autre au niveau de l'établissement, comme cela se pratique depuis plusieurs années avec les enseignants de physique-chimie, et depuis l'an dernier avec les enseignants en langues avec des lycées identifiés à partir de la cartographie de la réussite des lycéens dans nos formations réalisée par la MOI. Il est en effet important d'amplifier ces rencontres locales afin d'améliorer les échanges qui portent autant sur la formation que sur la recherche. Si le projet PANORAMA déposé dans le cadre de l'AAP Territoire d'Innovation et dont Aix-Marseille Université est pilote, est sélectionné, un personnel dédié pourra prendre en charge le développement de ces rencontres.
Les discussions font également ressortir l'importance pour chaque formation de se saisir de la question de la communication auprès des enseignants du secondaire ainsi que la nécessité d'une communication spécifique pour les sept formations Cursus Master Ingénierie de l'université qui ont pour ambition de mêler enseignement et recherche et qui devraient permettre en cela de changer l'image de l'université auprès de certains enseignants.

**Réunion de lancement du NCU CAPACITÉ en présence de l'Agence Nationale de la Recherche (ANR)**
Cette réunion s'est déroulée le 9 avril 2019 en présence de deux représentantes de l'ANR et du chef du service académique d'information et d'orientation. Les engagements de l'établissement dans le cadre de la contractualisation avec l'ANR ont été précisés. Avec ce projet, l'Université d'Avignon devient un établissement expérimental en matière de transformation et d'innovation pédagogique, sous le regard du Ministère. Les rapports qui devront être rendus chaque année seront manifestement examinés avec la plus grande attention. Ils devront être, par conséquent, particulièrement soignés.
Par ailleurs, le jury international du NCU souhaite faire un point sur les 12 à 18 premiers mois des projets pour voir si les projets qu'il a soutenu sont en capacité de fonctionner comme prévu.

**Circulaire ministérielle du 10 avril 2019 relative à la mise en œuvre de la suspension temporaire des études dite période de césure dans les établissements publics**
Cette circulaire, parue au bulletin officiel du 11 avril 2019, précise les modalités de déroulement d'une période de césure, en détaillant notamment les différentes formes que celle-ci peut prendre. Son examen est actuellement en cours par le Service des Études et de la Scolarité (SES) afin d'envisager une éventuelle actualisation de la charte de l'établissement relative à la césure. Un point d'information aura lieu lors de la prochaine CFVU.

**Augmentation des candidatures Campus France**
Il est enfin souligné une importante augmentation de l'examen des candidatures sur Campus France pour tous les établissements universitaires en raison des nouvelles modalités d'étude des dossiers (arrêt du classement). Désormais, lorsqu'un étudiant soumet trois candidatures, celles-ci sont envoyées simultanément aux trois établissements. Cela génère par conséquent un travail plus important pour les équipes pédagogiques. Ce problème va être remonté au Ministère.
La Vice-doyenne aux études de l'UFR STS interroge sur l'application des droits différenciés ainsi que sur la visibilité, pour les équipes pédagogiques, des informations communiquées sur Campus France auprès des étudiants inscrits (ex : 2 parcours sur 3 sont manquants pour le master informatique).
Le VP CFVU indique que le conseil académique sera consulté, le 2 mai prochain, sur la politique d'accueil des étudiants assujettis aux droits d'inscription différenciés. Il sera ainsi proposé, lors de cette séance, d'émettre un avis favorable à une exonération complète de l'ensemble des étudiants internationaux pour l'année universitaire prochaine. Le vote du conseil d'administration de l'établissement sera ensuite requis.

## 2. Approbation des procès-verbaux de la CFVU

### 2.1 Séance du 25 octobre 2018

A défaut d'observation, le VP CFVU soumet le procès-verbal de la séance de la CFVU du 25 octobre 2018 au vote des conseillers.

- **Vote de la CFVU : favorable à l'unanimité**.

- **Vote de la CFVU : favorable à l'unanimité**.

2.2 Séance du 29 novembre 2018

A défaut d'observation, le VP CFVU soumet le procès-verbal de la séance de la CFVU du 29 novembre 2018 au vote des conseillers :

- **Vote de la CFVU : favorable à l'unanimité**.

2.3 Séance du 20 décembre 2018

En raison d'une communication tardive aux membres de la commission et afin que chacun puisse en prendre pleinement connaissance, le VP CFVU informe que l'approbation de ce procès-verbal est reportée à la prochaine séance du 16 mai 2019.

## 3. Formation

3.1 Information sur le tableau de bord des formations

Le VP CFVU rappelle en préambule que depuis le début du processus d'accréditation, l'établissement s'est engagé auprès du Ministère à assurer un pilotage des formations, c'est-à-dire à avoir une visibilité complète sur ce qui ce passe dans les formations (en termes de taux de réussite et d'un certain nombre d'indicateurs). Ces données permettront de disposer d'un « tableau de santé » pour chacune des formations et de jouer sur les moyens attribués en interne dans les départements pour améliorer la situation. Elles permettront également aux équipes pédagogiques et aux responsables de formation de comprendre ce qui se passe et de relativiser les chiffres tout en se situant par rapport aux autres formations de l'établissement. Cet outil de contextualisation permettra en outre à l'ensemble de l'établissement de comprendre les choix qui sont fait au niveau collectif en termes de ressources humaines notamment, qui est un des points le plus sensible. Enfin, c'est aussi le moyen de savoir comment évolue notre NCU CAPACITE dans les différentes formations grâce à des indicateurs qui alimenteront les discussions avec l'ANR et les rapports annuels.

Ce tableau de bord est bien entendu amené à évoluer. Certains indicateurs se révèleront peut-être peu pertinents tandis que d'autres pourront s'avérer manquants. Un dialogue permanent avec les équipes pédagogiques et les composantes va devoir être mis en place en vue d'une amélioration continue de ce tableau de bord.

Les données quantitatives du tableau de bord seront alimentées par la Direction des Affaires Générales et de l'Aide au Pilotage (DAGAP) en charge de la ventilation de ces informations pour chaque formation de licence, de licence professionnelle et de master, à partir du système d'information de l'établissement. Des données plus qualitatives, et par conséquent plus sensibles, correspondant en partie aux indicateurs demandés par les instances d'évaluation (HCERES, DGESIP...), viendront compléter le tableau de bord dans un second temps. Des discussions doivent en effet encore avoir lieu avec la direction des composantes avant de pouvoir présenter ces indicateurs qualitatifs en CFVU.

La Directrice de la DAGAP et la chargée de l'aide au pilotage présentent ensuite la mise en œuvre et le contenu de ce tableau de bord « formations » au moyen du diaporama joint en annexe 1.

Au cours des discussions portant sur les indicateurs relatifs à la réussite et la poursuite d'études, la difficulté de suivre le flux des étudiants sortants, hors académie, est soulignée.

Une démonstration du logiciel de visualisation (phase de test), dont l'accès sera modulé en fonction des responsabilités, est ensuite réalisée. Plusieurs filtres sont disponibles afin d'accéder aux données recherchées, lesquelles sont consultables sous différentes formes (graphiques, tableaux). À terme, l'ensemble des indicateurs des six thématiques présentées (*effectifs, ancrage social et territorial, international, réussite, poursuite d'études et insertion professionnelle*) sera intégré dans ce logiciel par la DOSI.

Le VP CFVU remercie les intervenantes pour cette présentation et fait part de son optimisme vis-à-vis de cet outil d'information qui devrait aider à la compréhension et à l'amélioration du devenir des formations.

La Vice-doyenne aux études de l'UFR STS exprime ses inquiétudes quant à la disponibilité des informations qui permettront d'alimenter ce tableau de bord et souligne la nécessaire vigilance à avoir dans l'interprétation de ces indicateurs à l'occasion des différents conseils (composante, CFVU ou CA) afin de ne pas stigmatiser certaines formations. Elle s'interroge notamment sur la manière dont les objectifs seront fixés, en termes de réussite en particulier.

Le VP CFVU confirme tout d'abord l'importance du travail de consolidation des données qui devra être conduit principalement par la MOI. Il s'agit d'un véritable challenge. Certains indicateurs ne pourront en effet être fiabilisés que dans quelques années, l'objectif étant d'y arriver sur 10 ans.

Il explique par ailleurs que le rôle des conseils de perfectionnement sera d'apporter une analyse et un éclairage sur ces chiffres bruts en précisant le niveau d'action le plus approprié (formation, composante, établissement) afin de pouvoir ensuite faire des choix objectifs et collectifs.

La Directrice de la DAGAP précise que les cibles des indicateurs du contrat quadriennal ne figurent pas délibérément dans ce tableau de bord. Des éléments de comparaison à l'échelle de l'établissement ont été privilégiés pour tenir compte des spécificités de l'établissement et de la formation en question.

Le VP CFVU ajoute que les cibles seront fixées par les équipes pédagogiques en lien avec la composante, sachant bien entendu qu'il sera extrêmement difficile d'influer sur certains indicateurs et qu'il faudra se concentrer sur ceux sur lesquels nous sommes en mesure d'agir.

A l'issue des échanges, le VP CFVU clôt ce point d'information en se réjouissant de l'avancée de ce chantier d'importance.

### 3.2 Approbation des modifications apportées à la maquette d'enseignement de la LP « Assurance, banque, finance : chargé de clientèle » à compter de l'année universitaire 2019-2020

Le VP CFVU rappelle que ce point avait été discuté lors de la dernière CFVU et reporté par manque d'information.

Le Directeur de l'IUT présente les modifications apportées à la maquette d'enseignement de cette licence professionnelle (LP), cohabilitée avec le Centre de la profession bancaire, qui visent à mettre en avant les blocs de compétences ayant comme support les fiches du Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP), et en particulier le bloc « environnement bancaire ».

Il est précisé qu'au niveau de l'université, 14 heures ETD supplémentaires réparties dans les différentes Unités d'Enseignement (UE) sont ajoutées par rapport à l'an dernier. Cette LP est toutefois autofinancées, l'ensemble des étudiants étant inscrits sous contrat de professionnalisation.

En l'absence de remarque, le VP soumet la maquette d'enseignement de la LP mention « Assurance, banque, finance : chargé de clientèle » à compter de l'année universitaire 2019-2020, telle que figurant en annexe 2, au vote des conseillers :

- **Vote de la CFVU : favorable à l'unanimité.**

### 3.3 Approbation du règlement général des études en licence, master et licence professionnelle pour l'année universitaire 2019-2020

Le VP CFVU rappelle que même si ce règlement a été largement actualisé l'an dernier en raison du nouvel arrêté relatif au diplôme national de licence, il a vocation à l'être chaque année au regard de l'évolution de la règlementation ou encore des projets de l'établissement (NCU Capacité).

Il remercie le Vice-président déléguée aux affaires juridiques pour son aide dans l'élaboration de ces nouvelles propositions de modifications dont il donne lecture :

- Ajout d'un glossaire et d'une table des matières.
- La justification des absences en cours d'année doit avoir lieu dans les sept jours ouvrés qui suivent la fin de la période d'absence (et non plus dans les sept jours qui suivent la constatation de l'absence).
- L'accès aux salles d'examen pour les étudiants retardataires aux épreuves inférieures ou égales à une heure est porté à une demi-heure (impossibilité de sortir avant la fin de l'heure pour les étudiants retardataires).
- Ajout d'un paragraphe sur le plagiat.
- Les directeurs d'études peuvent désormais être membres des jurys d'examen ou invités avec voix consultative

(importance de leur participation au jury du S1 pour la ventilation dans les unités constitutives de l'UE « Accompagnement »).
- Mise en place d'un paragraphe (10.1) à propos du contrat pédagogique pour la réussite étudiante (CPRE) conformément à l'arrêté licence. Une présentation de ce contrat aura lieu lors de la prochaine CFVU.
- Possibilité pour les étudiants inscrits dans le dispositif ALLURE de pouvoir préserver leurs notes inférieures à 10 pour pouvoir compenser sur la deuxième année
- Ajout d'un paragraphe (10.8.5) sur le droit à la seconde chance pour les seules UE (ou ECUE) soumises à un examen terminal.
- Pour les étudiants absents, avec une absence justifiée, à une épreuve d'évaluation supplémentaire, il est proposé de maintenir la note obtenue lors de la première session.

La correction d'une coquille est à cette occasion signalée (« *notre* » page 18).

Le VP CFVU précise qu'aucune modification n'a été apportée aux règles générales relatives aux masters et aux licences professionnelles.

Cette proposition de règlement lui apparaît équilibrée, l'intérêt des étudiants ayant été pris en compte afin de les pénaliser le moins possible.

Il est enfin relevé, au cours des échanges, la nécessité pour le SES d'informer les composantes lorsque le système d'information aura été actualisé au regard de ce nouveau règlement (ex : compensation entre semestres sur une même année universitaire) afin que cette information puisse ensuite être relayée auprès des responsables pédagogiques.

A l'issue de cette présentation et à défaut d'autres observations, le VP CFVU soumet le règlement général des études en licence, master et licence professionnelle pour l'année universitaire 2019-2020, tel que figurant en annexe 3, au vote des conseillers :

- **Vote de la CFVU : favorable à l'unanimité**.

Le VP CFVU précise que les modalités de contrôle des connaissances qui seront préalablement examinées par les conseils de composantes avant leur approbation en CFVU lors de la séance du mois de juin devront impérativement se conformer à ce règlement général des études.

## 4. Vie étudiante : approbation des propositions de la commission du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) du 3 avril 2019

### 4.1 Aides individuelles

La proposition de la commission sociale du FSDIE en date du 3 avril 2019 relative aux aides individuelles (Cf. annexe 4) est présentée par la Vice-présidente déléguée à la Vie Universitaire (VP VU) et soumise à l'approbation de la CFVU pour un montant de 1 578 €.

- **Vote de la CFVU : favorable à l'unanimité**.

### 4.2 Aides aux associations

La proposition de la commission FSDIE en faveur du financement de cinq projets associatifs à hauteur de 29 839,07 € (Cf. annexe 5) est présentée par le Vice-président Etudiant (VPE).

Le VP CFVU se réjouit que le Gala, tel que présenté et porté par Inter'asso Avignon, puisse à nouveau avoir lieu. Il fait toutefois part de ses inquiétudes concernant la distribution d'alcool et alerte sur le strict respect des consignes édictées par le Ministère. Il souhaite qu'il y ait un accompagnement extrêmement étroit des services de l'université (Maison de la culture et de la vie de campus et le Service hygiène et sécurité) pour sécuriser au maximum cet évènement d'importance.

Le VPE fait part des précautions prises : consommation payante avec la mise en place de tickets afin de contrôler la consommation d'alcool durant la soirée, présence du service de secours et de sécurité du Parc des expositions mais recours

également à diverses associations (AFSA 84, Planning familial…), fermeture du bar avant la fin de la soirée conformément à la règlementation avec la possibilité d'une fermeture anticipée en fonction du déroulement de la soirée, règlement en espèces uniquement.

La VP VU informe des débats qui ont eu lieu sur ce projet lors de cette seconde présentation en commission FSDIE, en particulier des inquiétudes exprimées par certains membres de la commission (dont la Directrice du CROUS de l'Antenne d'Avignon et l'Adjointe au Maire d'Avignon déléguée à l'Université).

La Directrice de la Maison de la culture et de la vie de campus confirme l'importance de cet accompagnement et du respect des échanges et des décisions qui seront prises au cours des réunions préparatoires du Gala.

A l'issue des échanges, le VP CFVU soumet au vote des conseillers les demandes de subvention des associations étudiantes dans le cadre du FSDIE telles que figurant en annexe 6, sous réserve des recommandations concernant le projet « Gala d'Inter'asso Avignon » portant sur l'exigence d'un accompagnement étroit par les services de l'université et le respect du cadre national (notamment les dispositions du guide relatif à « l'accompagnement des étudiants dans l'organisation d'évènements festifs et d'intégration » édité par le MESRI) :

- **Vote de la CFVU : favorable à l'unanimité**.

## 5. Questions diverses

*Néant.*

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h00.*

Le Vice-Président de la CFVU

Ange POLIDORI

Le Président d'Avignon Université

Philippe ELLERKAMP

14 rue Louis Pasteur
AVIGNON UNIVERSITÉ
84029 Avignon cedex 1